

Plateau sportif

Le plateau sportif est un équipement sportif en accès libre dans le respect du règlement apposé sur les lieux.

L'utilisation du plateau sportif est autorisé comme suit :

- du lundi au vendredi de 18h à 21h30
- le samedi et dimanche, ainsi que les jours fériés, de 9h à 21h30

En dehors de ces horaires, l'accès au plateau sportif est strictement interdit.

[Téléchargez l'arrêté municipal portant sur la règlementation de l'utilisation du plateau sportif](#)

Coordinnées

13, rue des Rocherets
51200
Epernay